

Montréal, le 14 juin 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Louise Tremblay
Miller Thomson SENCRL / LLP
1000, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 3700
Montréal (Québec) H3B 4W5

**OBJET : Demande afin d'obtenir l'autorisation de procéder à des investissements dans le but de reconfigurer le réseau de Gazifère Inc. à l'intersection des chemins Blanchette, de Chambord et du boulevard Lorrain (« Projet boulevard Lorrain »)
Dossier R-4042-2018**

Maître Tremblay,

Veillez trouver ci-joint l'avis aux personnes intéressées diffusé sur notre site internet dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Nous vous demandons de voir à ce que Gazifère le publie également sur son site internet dans les meilleurs délais et nous confirmer telle publication.

Par ailleurs, la Régie demande à Gazifère de déposer en complément de preuve l'entente-cadre entre cette dernière et le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)¹. Elle demande également de préciser et d'expliquer les articles de l'entente-cadre qui justifient le fait que les coûts du Projet sont aux frais du distributeur et ce, **au plus tard le 18 juin 2018 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Tremblay, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml

p. j.

¹ Pièce [B-0006](#), p. 3, ligne 11.